



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 juillet 2020
(Date de convocation : 3 juillet 2020)

Délibération n° 20200709/04

Le neuf juillet deux mille vingt à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique.

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Mme Aurore Ville, M. Thierry Ribeiro, Mme Sarah Laguerre, Mme Pascale De Paoli
formant l'unanimité des membres en exercice.

Conseillers en exercice	: 15
Nombre de présents	: 13
Nombre de votants	: 14
Pour	: 14
Contre	: 0
Abstention	: 0

Étaient absents : M. Gérard Ara (excusé), M. Alain Aragnouet (procuration donnée à Mme Pascale De Paoli)

Secrétaire de séance : M. Etienne Lay

OBJET : ÉLECTION DES DELEGUES « ELU » ET « AGENT » AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Le Conseil Municipal,
Considérant qu'il convient de désigner les délégués auprès du Comité National d'Action Sociale
Procède à l'élection des délégués et désigne, à l'unanimité :

- Madame Dominique BORGELLA-ADJUDANT, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS ;
Suppléante Madame Catherine PECONDON-MONTGAILLARD, membre de l'organe délibérant.
- Madame Pascale MIEGEVILLE-BOEHRER, membre du personnel communal, en qualité de délégué agent ;
Suppléante Madame Noëlle DANDO, membre du personnel communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.
Date d'affichage :

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Alexandre PUJO-MENJOUET